

L'entretien juridique avec une victime de terrorisme : les droits spécifiques Lyon

Objectifs de la formation

Savoir mener un entretien à caractère juridique avec une victime de terrorisme qui bénéficie de droits spécifiques. Lors de la survenance d'un attentat, de nombreuses questions urgentes se posent et des situations inédites sont à régler. Une série de droits spécifiques découlent de l'événement et il est donc important d'organiser son intervention pour apporter toutes les informations aux victimes.

Cette formation apporte, au-delà des connaissances des droits spécifiques des victimes d'actes de terrorisme, une méthodologie et une trame pour mener à bien ces entretiens.

Public

Juristes et accueillants des associations d'aide aux victimes du réseau France Victimes.

Prérequis

Bonne connaissance de droit pénal

Contenu

- Introduction générale
- Démarches judiciaires
- La procédure d'indemnisation devant le FGTI
- Le statut de victime civile de guerre
- Le droit aux soins médicaux gratuits
- Les dispositions fiscales applicables aux victimes d'actes de terrorisme
- L'avocat
- Les autres droits (pour les ayant droits des victimes décédées)
- Autres prestations possibles
- Médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme
- Autres informations
 - o Retour à l'emploi
 - Associations de victimes
 - o Médiateur FGTI
 - o Attestations rédigées par les psychologues
 - JIVAT

15 stagiaires maximum

Durée en heures

1 jour = 6 heures

Date et lieu

à Lyon

le 6 mars 2019 le 8 mars 2019

Formation animée par :

Michel De Sousa - chargé de mission animation réseau - France Victimes

Méthodes et outils pédagogiques

Apports théoriques, exercices et cas pratiques.

Coût

- Adhérents France Victimes : 100 €

Évaluation

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes Remise d'une attestation individuelle de formation.



27 avenue Parmentier – 75011 Paris – 01 41 83 42 00 SIRET : 339 175 705 00054 Code APE : 94992